

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Dixième session
Genève, 21 – 25 novembre 2022

RAPPORT DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS CHARGÉE DE LA NORME XML4IP

Document établi par le Bureau international

RESUME

1. Les travaux de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP sont réalisés dans le cadre des tâches n^{os} 41, 47 et 64. L'équipe d'experts se réunit tous les mois pour débattre des propositions de révision des schémas de la norme ST.96 et élaborer une nouvelle norme de l'OMPI relative à la saisie des données de propriété intellectuelle au moyen du format JavaScript Object Notation (JSON). Un projet final de la nouvelle norme JSON a été établi pour examen à la présente session du Comité des normes de l'OMPI (CWS). La mise en service de la version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI est prévue pour le 3 octobre 2022.

CONTEXTE

2. À sa neuvième session tenue en 2021, le Comité des normes de l'OMPI a pris note du rapport sur l'état d'avancement des activités de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP réalisées au titre des tâches du comité ci-après (voir le document CWS/9/3) :

- tâche n° 41 : "Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.96 de l'OMPI"; et
- tâche n° 64 : "Établir une proposition de recommandations concernant les ressources JavaScript Object Notation (JSON) compatibles avec la norme ST.96 de l'OMPI qui seront utilisées pour le dépôt, le traitement, la publication ou l'échange d'informations en matière de propriété intellectuelle".

3. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP travaille également en coordination avec l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique sur la tâche n° 47 :

“Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir des documents d'appui pour faciliter l'utilisation de ces normes dans la communauté de la propriété intellectuelle; analyser la possibilité de fusionner les trois normes ST.27, ST.87 et ST.61; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP dans l'élaboration des composantes du schéma XML pour les données relatives à la situation juridique”.

Aucun rapport sur l'état d'avancement des travaux sur ce thème n'a été présenté par l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP à la neuvième session.

4. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP s'est réunie en ligne tous les mois, à quelques exceptions près, pour débattre des améliorations futures à apporter à la norme ST.96 de l'OMPI. Lors de ces débats, l'équipe d'experts a confirmé que les points à traiter en priorité pour l'année civile 2022 étaient les suivants :

- a) la norme JSON;
- b) les schémas de la situation juridique des marques/dessins et modèles;
- c) les schémas de dossier/transaction de brevet; et
- d) les schémas de la composition des alliages.

REVISION ET MISE EN ŒUVRE DE LA NORME ST.96 DE L'OMPI (TACHE N° 41)

5. Dans le cadre de la tâche n° 41, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a établi et publié une nouvelle version majeure, la version 6.0, qui doit être mise en service le 3 octobre 2022. Le CWS n'autorise que deux nouvelles versions officielles de la norme ST.96 par an : une en avril et une en octobre (voir le paragraphe 53 du document CWS/6/34). De plus amples informations sur cette version officielle sont présentées ci-après.

Annexe I

6. L'annexe I de la norme ST.96 de l'OMPI précise les règles et conventions de conception XML en vue de la création et de l'utilisation de schémas XML conformes à ladite norme. Le CWS doit prendre note des modifications ci-après qui sont introduites dans la version 6.0 :

- mise à jour de la règle de conception des instances [ID-10] renvoyant désormais à la norme ST.26 de l'OMPI, qui n'est pas encore entrée en vigueur, pour remplacer le renvoi à la norme ST.25 de l'OMPI; et
- mise à jour des extraits XML relevant de la version 4_0 à la version 6_0.

Annexe II

7. L'annexe II de la norme ST.96 de l'OMPI contient le dictionnaire de données de propriété intellectuelle, qui recense l'ensemble des éléments, attributs et valeurs d'énumération. Il est actualisé à chaque mise à jour importante.

Annexes III et IV

8. Les annexes III et IV de la norme ST.96 de l'OMPI contiennent respectivement la liste complète des schémas XML de propriété intellectuelle et la spécification technique du schéma XML. Ces annexes sont révisées du fait de la mise à jour des composantes du schéma XML de la norme ST.96 en réponse aux propositions de révision de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP. La version 6.0 comprend une série de nouveaux schémas de la composition

des alliages pour couvrir les données relatives à la composition des alliages dans les documents de brevet et la littérature non-brevet et couvrir les composantes révisées existantes relatives au droit d'auteur et aux indications géographiques.

Annexe V

9. L'annexe V de la norme ST.96 de l'OMPI décrit les règles et principes d'application en vue de l'établissement d'un schéma XML conforme, cohérent ou interopérable avec la norme ST.96 de l'OMPI. La version 6.0 comprend les modifications suivantes :

- actualisation de l'ensemble des exemples donnés pour la version 4_0 pour les adapter à la version 6_0; et
- actualisation de l'ensemble des renvois à ST96_Common_V6_0 par le renvoi à Common_V6_0.xsd, indiqué dans la norme ST.96 en tant que partie intégrante des schémas mis à plat de l'annexe III.

Annexe VI

10. L'annexe VI de la norme ST.96 de l'OMPI décrit les règles et principes de conversion pour la conversion des normes ST.36, ST.66 ou ST.86 de l'OMPI à la norme ST.96 de l'OMPI. Les appendices de l'annexe VI sont actualisés à chaque mise à jour importante.

Annexe VII

11. L'annexe VII comprend une série d'exemples d'instances pour les composantes au niveau des documents. Aucune mise à jour n'a été nécessaire pour les trois autres exemples d'instances présentés. Les nouvelles fonctions ci-après ont été introduites dans la version 6.0 :

- `GIApplication` : une composante au niveau du document qui renseigne les détails d'une demande d'enregistrement d'une indication géographique.

12. De plus amples informations sur la nouvelle version 6.0, en particulier sur les modifications apportées aux annexes II, III et IV, sont communiquées dans les notes de diffusion, qui seront publiées sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/V6_0/ReleaseNotes.pdf. L'ensemble des annexes de la version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/standards/en/st96/v6-0/>.

GESTION DES METADONNEES RELATIVES AU DROIT D'AUTEUR (TACHE N° 41)

13. À sa sixième session, le Comité des normes de l'OMPI a accepté d'intégrer à la norme ST.96 les schémas XML couvrant les données relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur (voir le paragraphe 68 du document CWS/6/34). L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a travaillé sur la mise au point de ces schémas, qui ont été intégrés à la version 4.0 (voir les notes de diffusion sur la version 4.0 à l'adresse : https://www.wipo.int/standards/XMLSchema/ST96/V4_0/ReleaseNotes.pdf).

14. Le Bureau international a présenté un projet de document de travail sur la gestion des métadonnées relatives au droit d'auteur à la neuvième session du CWS. Le principal objectif de ce document était de mettre en adéquation la norme ST.96 de l'OMPI avec d'autres normes internationales relatives aux données, élaborées ou utilisées par les secteurs culturels, les institutions publiques ou les organisations de gestion collective œuvrant dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes. Il s'agissait principalement de proposer deux composantes droit d'auteur de l'actuelle norme ST.96 de l'OMPI en tant que composantes structurées avec des valeurs types : `cpy:RightsHolderCategory` et `cpy:OrphanWorkKindCode`.

15. À la suite de la neuvième session du CWS, sur la base des observations communiquées, le Bureau international a amélioré ces propositions de valeurs types. Les améliorations proposées ont ensuite été publiées sur l'espace Wiki public du CWS (<https://www3.wipo.int/confluence/x/C4DFRq>) et les États membres et observateurs de l'OMPI ont été invités, dans le cadre de la circulaire [C.CWS 156](#), à communiquer leurs observations. La date limite pour l'envoi des observations était en juin 2022.

16. Le Bureau international a apporté de nouvelles améliorations aux propositions en tenant compte des observations communiquées et a présenté ces nouvelles propositions au CWS pour examen dans le document CWS/10/7.

PROPOSITION DE NORME JSON (TACHE N° 64)

17. À la septième session du Comité des normes de l'OMPI, la tâche n° 64 a été ajoutée au programme de travail du comité en reconnaissance de l'utilisation croissante de JSON par les offices de propriété intellectuelle, notamment dans le cadre de l'utilisation en tant que charge utile de la réponse d'un service Web. À sa septième session également, le CWS a pris note du projet de spécification JSON qui était présenté pour examen et a prié l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP de poursuivre ses travaux concernant l'élaboration d'une nouvelle norme JSON (voir les paragraphes 58 à 60 du document CWS/7/29). Aucune information actualisée n'a été présentée concernant le rapport sur l'état d'avancement du projet d'élaboration de la norme JSON à la huitième session du CWS.

18. Depuis la dernière session, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a poursuivi ses travaux visant à améliorer le projet de norme JSON et a notamment établi les règles de conversion pour la conversion des schémas XML de la norme ST.96 de l'OMPI aux schémas JSON équivalents et proposé trois instances JSON. Trois séries de débats ont eu lieu sur ce thème sur le Wiki de l'équipe d'experts depuis la dernière session.

19. Une proposition de nouvelle norme JSON de l'OMPI est présentée dans le document CWS/10/6 pour examen à la dixième session du comité.

MISE AU POINT DES SCHEMAS DE LA SITUATION JURIDIQUE

20. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP est responsable de la mise au point de schémas XML couvrant les données relatives à la situation juridique, en coordination avec l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique. Les schémas de la situation juridique des brevets ont été intégrés pour la première fois dans la version 4.0. Dans la version 5.0, `pat:StageCode`, `pat:PreviousStageCode`, `pat:CurrentStageCode`, `pat:StateCodeType` et `pat:StageCodeType` ont été déplacés dans l'espace de nommage commun afin d'être réutilisés pour la mise au point future des schémas de la situation juridique des marques et des dessins et modèles industriels.

21. Bien qu'il ait été envisagé à la neuvième session du CWS de fusionner les trois schémas de la situation juridique en vue de les intégrer au sein d'une seule norme, en raison de leurs similitudes, l'équipe d'experts a décidé de mettre au point les données de la situation juridique des marques et des dessins et modèles industriels séparément, car l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique avait décidé que les trois normes concernées, à savoir les normes ST.27, ST.61 et ST.87, devaient être traitées séparément. Les travaux de mise au point des schémas de la situation juridique des marques et des dessins et modèles industriels ont donc commencé.

22. Une série de débats sur le Wiki de l'équipe d'experts a eu lieu cette année et au cours de laquelle un premier projet de schémas de la situation juridique des marques d'une part et des dessins et modèles industriels d'autre part a été présenté à l'équipe d'experts pour observations. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP travaillera en coordination avec l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique afin de terminer la mise au point des

schémas XML qui concernent en particulier des données supplémentaires faisant l'objet de l'annexe II des normes ST.61 et ST.87.

FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL

23. L'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP poursuivra ses travaux concernant la mise au point de nouveaux schémas XML et l'amélioration des schémas XML existants, mais souhaite insister tout particulièrement sur les éléments ci-après à mettre au point avant la onzième session du CWS :

- schémas de la situation juridique des marques/dessins et modèles : l'équipe d'experts, avec l'appui de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique, poursuivra la mise au point des schémas de la situation juridique des marques et des dessins et modèles et entend achever cette mise au point pour la prochaine version de la norme ST.96;
- composantes droit d'auteur : comme l'indique le paragraphe 14, les propositions concernant la gestion des métadonnées relatives au droit d'auteur, en particulier les composantes de `cpy:RightsHolderCategory` et `cpy:OrphanWorkKindCode`, seront améliorées en permanence. L'équipe d'experts entend améliorer les deux composantes de la norme ST.96 une fois les propositions approuvées par le CWS; et
- schémas de dossier/transaction de brevet : les travaux portant sur les schémas de dossier de brevet et de transaction de brevet ont été gelés en raison d'autres points qui ont dû être traités en priorité par l'équipe d'experts en 2022. L'équipe d'experts entend poursuivre ces travaux et achever la mise au point de ces composantes afin d'intégrer celles-ci à la nouvelle version de la norme ST.96, compte tenu du stade déjà avancé de leur mise au point.

24. *Le CWS est invité*

a) à prendre note du contenu du présent document;

b) à prendre note de la version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI, telle que présentée aux paragraphes 5 à 12 ci-dessus; et

c) à prendre note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, tel que présenté au paragraphe 23 ci-dessus.

[Fin du document]